



Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 024-200040392-20260226-DD2026_010-DE



LE GRAND PÉRIGUEUX
Communauté d'Agglomération

ANNEXE 1 - CRTE

Une Agglomération partout, pour tous

PROJET DE TERRITOIRE 2040 GRAND PÉRIGUEUX

**CONTRAT POUR LA RÉUSSITE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**



SOMMAIRE

PROJET DE TERRITOIRE 2040 -- CRTE

■ Avant-propos	3
■ Cadre d'élaboration du projet de territoire	4
■ La méthode et la concertation	4
■ 4 axes et 26 ambitions pour le territoire	8
1/ Attractivité : « notre territoire, y vivre et en vivre »	10
1. Développer notre excellence économique	
2. Soutenir une agriculture plus locale et durable	
3. Accompagner l'épanouissement des jeunes	
4. Renforcer les perspectives et débouchés professionnels	
5. Capitaliser pour construire une offre touristique d'ampleur	
6. Préparer l'habitat de demain	
2/ Nouvelle donne environnementale : « enjeux climatiques et cadre de vie, des défis à concilier »	12
7. Préserver et valoriser notre ressource en eau	
8. Garantir une énergie propre et une consommation raisonnée	
9. Protéger et développer la biodiversité	
10. Réduire et mieux valoriser nos déchets	
11. Sensibiliser au développement vertueux de notre agglomération	
12. Accélérer l'adaptation de notre territoire	
3/ Maillage équilibré du territoire : « partout, un accès aux services publics »	14
13. Faciliter une mobilité au quotidien décarbonée	
14. Assurer l'accessibilité au logement à tous	
15. Rapprocher les services des habitants	
16. Garantir un accès au soin pour tous	
17. Préserver la richesse de notre offre culturelle et sportive toute l'année	
18. Assurer un développement équilibré du territoire	
4/ Synergies et coopérations : « des synergies, avec et pour tous »	17
19. Renforcer les solidarités entre communes	
20. Faire des citoyens un vecteur de dynamisme	
21. Mobiliser l'ensemble des acteurs au service du territoire	
22. Accompagner l'adaptation au numérique de demain	
23. Garantir la cohésion sociale	
24. Offrir un haut niveau de service à nos usagers	
25. Développer l'agilité de notre administration	
26. Evaluer l'efficacité et l'efficience de nos politiques	
■ Faire face aux changements climatiques – favoriser un territoire durable.	18
■ Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques.....	19
Vers la territorialisation de la planification écologique	
Contrat de Réussite de la Transition Ecologique	
■ Le projet de territoire Grand Périgueux 2040 et les orientations de la COP.....	21

Le projet « Grand Périgueux 2040 : « **Une Agglomération partout, pour tous** » porte en son nom toute son ambition : regarder loin, déployer une vision au long cours au bénéfice de tous et de manière équilibrée.

Pour travailler sur l'avenir de notre territoire, il a été nécessaire de se rapprocher de ceux qui font vivre notre agglomération : élus communautaires et municipaux bien entendu, mais également acteurs socio-économiques, citoyens, membres du conseil de développement, partenaires institutionnels, agents de notre agglomération et secrétaires de mairies. Le projet de territoire est le fruit d'un travail collaboratif de plus d'un an, avec des échanges constructifs, des propositions opérationnelles et audacieuses, des retours d'expérience, des critiques constructives.

Pour définir les grands enjeux de notre territoire et l'ambition que nous voulons lui donner, il a fallu naturellement prendre en compte sa réalité : une démographie dynamique mais vieillissante, une attractivité assise sur des domaines d'excellences, des besoins sociaux à réinterroger surtout pour nos jeunes et nos seniors, etc.... Il a fallu surtout prendre en considération les enjeux incontournables et urgents liés aux impacts du dérèglement climatique.

Sur cette base, et fort de notre histoire et de nos valeurs, nous avons opté pour une vision ambitieuse et responsable afin de faire face aux défis qui nous attendent. Nous nous projetons dans l'avenir avec un projet puissant, novateur, solidaire et équilibré.

Le nouveau CRTE 2025-2026 est le cadre de la mise en œuvre de la planification écologique et constitue la traduction opérationnelle de la rencontre entre les stratégies de l'État et des collectivités territoriales dans 4 domaines : l'attractivité, la nouvelle donne environnementale, le maillage équilibré du territoire et les synergies/coopérations.

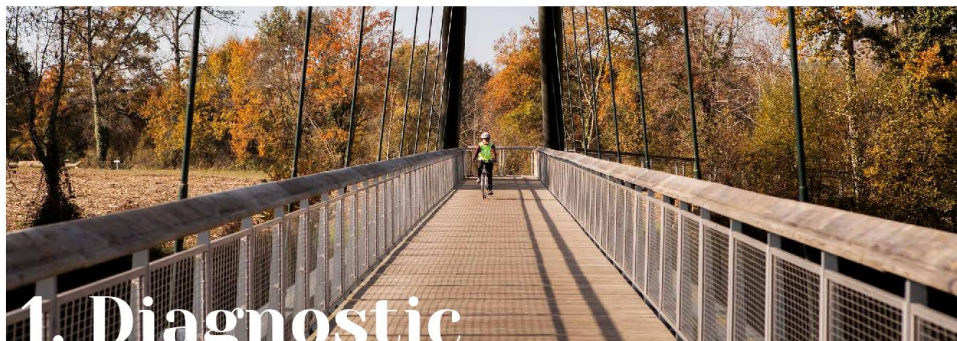
Jacques Auzou
Président du Grand Périgueux

UNE DÉMARCHE EN 3 TEMPS

DIAGNOSTIC

ENJEUX ET
ORIENTATIONS
POLITIQUES

PLAN D'ACTION



1. Diagnostic

➤ **122 DOCUMENTS EXISTANTS** (Contrat de Relance et de transition, PLUI, Plan Climat, Stratégie touristique, études antérieures...) ont été analysés.

➤ **5 ENJEUX ET TENDANCES RETENUS** comme cadre des concertations

Les transitions environnementales

Quels impacts du dérèglement climatique pour nous ?

- +1.2°C/1.4°C de la température moyenne annuelle, avec des changements déjà observés : vagues de chaleur, intensité des précipitations, sécheresses, incendies, mini tornades...
- Des conflits d'usage liés à la raréfaction de l'eau l'été, qui met en danger notre secteur agricole (+13 à 28% à venir dans ses besoins en eau)
- Un appauvrissement de la biodiversité...

Un enjeu pour :

➤ **Notre autonomie énergétique.** La Région Nouvelle Aquitaine a fixé comme objectif en matière d'autonomie énergétique une part de 50% d'énergies renouvelables dans la consommation finale à horizon 2030. Notre territoire dispose d'un potentiel non négligeable. La production d'énergie photovoltaïque, par exemple, est estimée à 29% de la consommation d'énergie actuelle du territoire.

➤ **Notre autonomie alimentaire**

- Préserver notre ressource en eau
- Changer l'offre et les comportements pour tendre vers une consommation plus durable...



TEMPS FORT

23 septembre 2022 : Lancement en conférence des Maires



Une démographie dynamique mais vieillissante

Depuis plus de 15 ans, notre croissance démographique est portée par un solde migratoire positif. Notre solde naturel est négatif et les perspectives démographiques projettent un vieillissement important de la population : **à horizon 2050, près de 40% de la population aura plus de 65 ans au niveau du département, contre moins de 30% au niveau national.**

La prise en charge du grand-âge et le remplacement des actifs sont des enjeux majeurs pour notre territoire. Deux exemples : plus de la moitié des agriculteurs étaient âgés de plus de 55 ans en 2020 ; 8,9 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 10,1 au niveau régional en 2020 toujours.



Les jeunes et les seniors en première ligne

Notre jeunesse est particulièrement exposée au **risque de précarité** : situations familiales défavorables, chômage élevé, sortie du système scolaire plus précoce que la moyenne. Permettre leur épanouissement et ne laisser personne « au bord de la route » est un enjeu primordial pour assurer l'avenir du territoire, d'autant plus eu égard au vieillissement de la population.

L'**offre de services de proximité pour les seniors** (santé, hébergement) **reste insuffisante** et concentrée autour du cœur de l'agglomération. La démographie médicale est vieillissante, ce qui est préoccupant pour l'accès aux soins de tous. En matière d'hébergement, **les logements adaptés au maintien à domicile manquent** et la production reste en deçà des besoins.

Un territoire attractif malgré l'absence de marketing territorial

Notre territoire connaît un **dynamisme économique important** à l'échelle de la Dordogne. Le Grand Périgueux et la Vallée de l'Isle captent 45% de la chalandise départementale. C'est l'un des **principaux pôles régionaux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)** (10% de l'emploi salarié).

Sur le plan touristique, notre **patrimoine naturel et historique est riche** mais un déficit d'image persiste. L'offre d'hébergement reste encore limitée.

La saturation de la métropole Bordelaise et le manque de foncier dans l'agglomération de Brive sont des opportunités de développement endogène du territoire.



Les complémentarités urbain-rural : un enjeu d'appartenance

Avec **82% des emplois de l'agglomération** et la présence de la grande majorité des services et équipements, Périgueux et sa couronne sont des locomotives. Des **disparités importantes** persistent entre les communes de l'intercommunalité, les revenus moyens allant de +57% à -36% par rapport à la moyenne départementale.

La diversité du territoire et son étendue sont des atouts, mais posent des problématiques de répartition des équipements et services. La prise en compte des disparités entre zones urbaines et rurales se caractérise aussi par un souci de mobilité, que renforce l'enjeu environnemental.

LA METHODE ET LA CONCERTATION



2. Enjeux et orientations politiques à l'horizon 2040

> UNE CONCERTATION

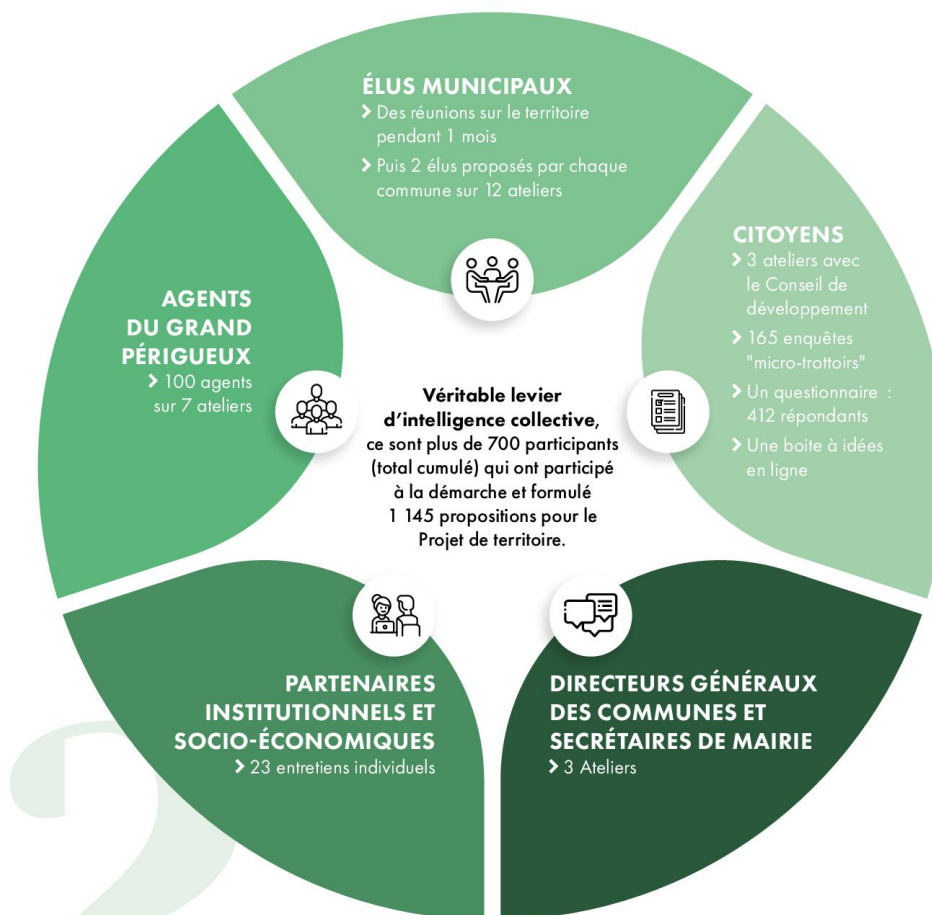
- Autour de 3 questions : le vécu du territoire ? Les envies pour 2040 ? Des propositions d'actions ?
- Auprès de plus de 700 personnes et acteurs locaux



TEMPS FORT

Du 11 oct. 2022 au 31 janv. 2023 : Concertations

23 février 2023 : Atelier des élus communautaires





3. Un plan d'action réaliste et évolutif

► LES DIRECTIONS ET SERVICES DU GRAND PÉRIGUEUX, MAIS AUSSI LES COMMUNES ont été mobilisés pour décliner la volonté politique en stratégie opérationnelle.



TEMPS FORT

Décembre 2023 : Vote du projet par le Conseil communautaire

Janvier à Février 2024 : préparation du CRTE



4 POUR 2040

AMBITIONS

Les ambitions constituent les grands regroupements thématiques du projet de territoire.

ENJEUX

C'est ce qui découle de l'ambition : la problématique à laquelle il faut répondre.



26 POUR 2040



65 POUR 2040

OBJECTIFS

C'est une cible définie, qui sera atteinte grâce à un enchaînement d'actions.

ACTIONS

C'est la mise en œuvre qui doit être réalisée par les services du Grand Périgueux, les communes et les partenaires.



138 D'ICI 2026

4 AXES – 26 AMBITIONS

AXE 1

ATTRACTIVITÉ

"Notre territoire, y vivre et en vivre"

Développer notre excellence économique

Renforcer les perspectives et débouchés professionnels

Soutenir une agriculture plus locale et durable

Capitaliser pour construire une offre touristique d'ampleur

Accompagner l'épanouissement des jeunes

Préparer l'habitat de demain

AXE 2

NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE

« Enjeux climatiques et cadre de vie, des défis à concilier »

Préserver et valoriser notre ressource en eau

Réduire et mieux valoriser nos déchets

Garantir une énergie propre et une consommation raisonnée

Sensibiliser au développement vertueux de notre agglomération

Protéger et développer la biodiversité

Accélérer l'adaptation de notre territoire

AXE 3

MAILLAGE ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

"Partout, un accès aux services publics"

Faciliter une mobilité au quotidien décarbonée

Garantir un accès au soin pour tous

Assurer l'accessibilité au logement à tous

Préserver la richesse de notre offre culturelle et sportive toute l'année

Rapprocher les services des habitants

Assurer un développement équilibré du territoire

AXE 4

SYNERGIES ET COOPÉRATIONS

"Des synergies, avec et pour tous"

Renforcer les solidarités entre communes

Garantir la cohésion sociale

Faire des citoyens un vecteur de dynamisme

Offrir un haut niveau de service à nos usagers

Mobiliser l'ensemble des acteurs au service du territoire

Développer l'agilité de notre administration

Accompagner l'adaptation au numérique de demain

Evaluer l'efficacité et l'efficience de nos politiques

Des projets concrets derrière chaque action

La maquette programmatique et financière du CRTE est l'aboutissement de la méthode et des moyens dont s'est doté le territoire du Grand Périgueux pour disposer d'un outil de recensement et de management des projets.

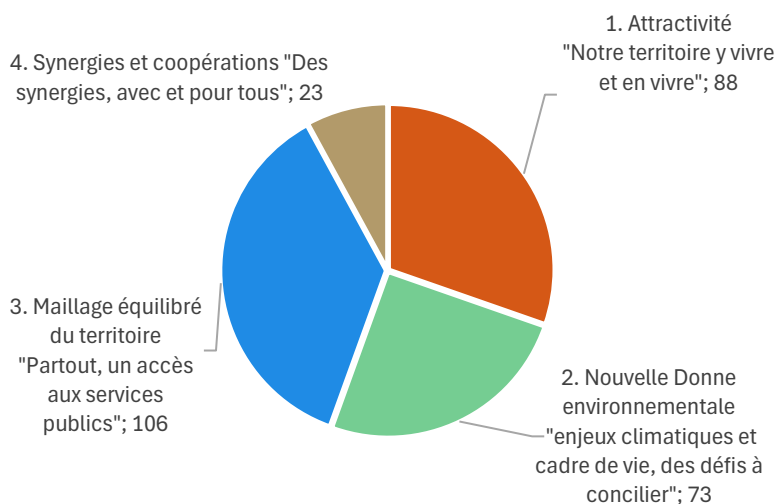
Reflet du projet de territoire, elle déploie au sein d'une arborescence en 4 axes les différents objectifs et actions identifiées à date de son actualisation.

Ce contenu, élaboré au plus proche des communes et des partenaires, est amené à vivre d'année en année, au fil de l'animation, de la planification et de la mise en œuvre des projets locaux.

Forts de cette dynamique de projet, le Grand Périgueux et les 43 communes membres s'appuient sur la maquette programmatique et financière pour engager chaque année le passage à l'opérationnel des projets locaux.

Le détail des actions, du nombre de projets par objectifs et des volumes financiers globaux sont présentés dans les pages suivantes.

Nombre de projets 2026 par axe CRTE Grand Périgueux 2040



290 projets dont 74% sont envisagés entre 2025 et 2026

- 55% des projets portés par les communes,
- 41% par Grand Périgueux,
- 4% par d'autres porteurs de projets (Syndicats, OTI ...)

AXE 1 – ATTRACTIVITÉ : «Notre territoire, y vivre et en vivre »

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

D'ici 2040, agir sur des filières vitales et stratégiques est indispensable pour viser une attractivité «choisie», limiter notre vulnérabilité et accompagner le développement. Nos choix ciblent des secteurs clés, en mutation et d'excellence, qui impliquent des transformations et investissements certains.

L'excellence économique doit se concevoir dans l'anticipation et dans l'équilibre : entre l'attractivité qui attire les entreprises/filières capables de répondre aux besoins du futur, et le dynamisme des filières locales. Il faut soutenir et accompagner les entrepreneurs dans leur développement (agrandissements, formations...).

Notre patrimoine agricole est une force pour le développement du territoire. Il est confronté au dérèglement climatique et au vieillissement des agriculteurs, ce qui implique d'aider les reprises d'activités et d'exploitations agricoles. En écho au vieillissement de la population, la place et les perspectives offertes à la jeunesse sont primordiales. Pour faciliter leur installation pendant leurs études ou en début de carrière, nous devons les accompagner vers leurs premiers emplois/logements et maintenir une offre culturelle et de loisirs.

Doté d'une offre de formation diversifiée, le Grand Périgueux dispose d'atouts réels. C'est LA carte à jouer pour accentuer le dynamisme économique et l'attractivité, par des synergies entre formations et débouchés professionnels, entre besoins du territoire et filières universitaires/techniques, en communiquant pour faire connaître cet univers des possibles.

Forte de ses 43 communes et de ses paysages, sa gastronomie, son histoire, son patrimoine, notre agglomération fait face à deux enjeux : exister comme destination attractive toute l'année, émerger parmi la concurrence dans une Dordogne touristique. Nos leviers : améliorer l'offre d'hébergement, faciliter les déplacements, accroître les activités.

Face aux évolutions climatiques et sociologiques, nous devons enfin créer une nouvelle vision de l'habitat de demain, plus frugale et inclusive.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

1. Développer notre excellence économique

- Organiser la promotion économique et développer l'attractivité
- Soutenir le développement économique endogène
- Renforcer une animation économique (ré)active
- Travailler sur les conditions d'attractivité des secteurs d'activité en tension
- Développer un maillage équilibré en équipement économique
- Créer une véritable politique locale de l'emploi
- Favoriser la (ré)insertion professionnelle

2. Soutenir une agriculture plus locale et durable

- Favoriser l'autonomie alimentaire basée sur une agriculture durable de proximité
- Promouvoir l'alimentation durable et locale

3. Accompagner l'épanouissement des jeunes

- Affirmer une réelle politique en faveur de la jeunesse
- Accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle durable
- Permettre aux jeunes de se loger
- Déployer une communication ciblée et adaptée
- Développer l'offre, l'animation et l'accès des jeunes à la culture, aux sports et aux loisirs

4. Renforcer les perspectives et débouchés professionnels dans l'agglomération

- Renforcer et mailler l'enseignement supérieur universitaire et professionnel, la recherche et l'innovation
- Communiquer et valoriser l'offre de formation
- Anticiper les besoins des entreprises et du territoire

5. Capitaliser sur l'ensemble du territoire pour construire une offre touristique d'ampleur

- Adapter la politique touristique aux attentes et aux enjeux d'avenir
- Accompagner la montée en gamme des infrastructures et la professionnalisation des acteurs
- Ancrer l'OTI dans le territoire et dans un réseau actif de partenaires

6. Préparer l'habitat de demain

- Structurer un développement équilibré qui répond et anticipe les besoins et attentes des usagers
- Développer des logements de qualité et adaptés aux besoins contemporains et aux ressources des ménages

PRINCIPALES ACTIONS (tous porteurs)

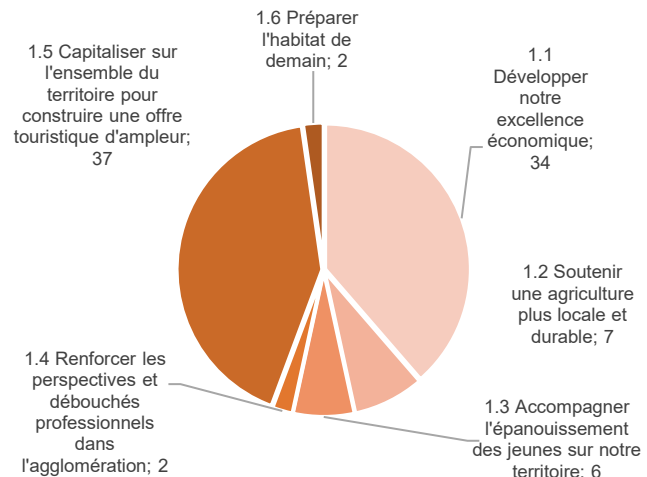
- Aménagement et requalification des parcs d'activités existants et des friches comme pour la réalisation du Centre Opérationnel de Mobilité
- Création /rénovation de multiples ruraux, de halles de marchés et de magasins de producteurs locaux, tiers lieux
- Accompagnement des entreprises dans leurs transitions numériques avec Digital Valley
- Développer des filières structurantes et innovantes notamment dans la Silver Economie
- Favoriser une agriculture durable et locale avec les espaces test du Chambon et soutenir l'autonomie alimentaire dans les cantines scolaires
- Accompagner les jeunes dans leurs projets de formations et leurs besoins de logement par la rénovation des CROUS et la refonte de la plateforme jesuisunjeune.com
- Redynamiser les sites touristiques par leur mise en valeurs patrimoniale et le développement de solutions innovantes d'animation – scénographie du Maquis de Durestal
- Développer une nouvelle offre touristique en lien avec les itinérances nationales et locales (chemins de St Jacques, vélo-route, navette ferroviaire)
- Créer un dispositif d'amélioration de l'habitat privé AMELIA

88 projets 2025/2026 portés à :

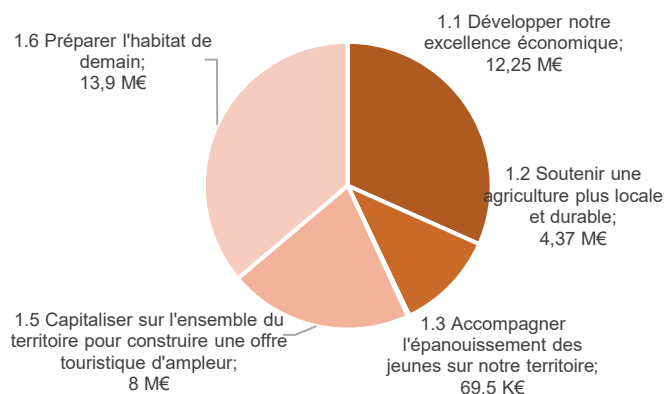
- 50 % par les communes
- 45 % par Grand Périgueux
- 2 % par d'autres porteurs de projets

51 % des communes ont au moins un projet en faveur de la relance et du développement économique.

Projets de l'axe 1 " Attractivité" par volet thématique en volume



Projets de l'axe 1 " Attractivité" par volet thématique en €



88 projets
52 % des projets dont le budget est déjà estimé

38,7 M€ de travaux prévisionnels d'ici 2026



AXE 2 – NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE : "Enjeux climatiques et cadre de vie, des défis à concilier"

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Notre territoire est doté de nombreuses richesses naturelles (paysages, biodiversité, ressources), qu'il est urgent de préserver face au dérèglement climatique. Il nous faut réduire notre impact sur l'environnement et nous engager pour un territoire et des modes de vie à faible impact sur l'environnement, leader des transitions écologiques et énergétiques.

La disponibilité de la ressource en eau est une problématique croissante sur le Grand Périgueux. Nous devons mettre en place les aménagements et travaux nécessaires à sa préservation, tant en termes de quantité que de qualité, pour opérer une gestion plus efficiente de ce bien commun.

La réduction de l'empreinte écologique et énergétique des bâtiments et des déplacements est un objectif tant pour chaque citoyen que pour l'activité économique. Afin de réussir notre nécessaire transition énergétique, nous devons nous engager pleinement dans la sobriété et dans la production d'énergie décarbonée.

La biodiversité est étroitement liée aux milieux naturels, à nos paysages. Sa préservation constitue donc une mesure de sauvegarde du capital environnemental des habitants, actuels et futurs. Au-delà, se jouent notre attractivité touristique et résidentielle, notre qualité de vie.

La réduction et la valorisation des déchets doit s'accélérer et le mode de gestion en est le corollaire. Il nous faut tendre vers une diminution des déchets produits, une plus forte récupération et réutilisation de ces derniers, avec une réduction du coût environnemental de la collecte.

Conscients des enjeux climatiques, nous devons toutes et tous, collectivités, acteurs sociaux économiques, usagers et consommateurs être acteurs de la question environnementale et cela passe par la sensibilisation et l'exemplarité.

Nous devons enfin planifier et anticiper. C'est la capacité à se projeter dans nos futurs projets qui nous permettra de nous adapter à la nouvelle donne environnementale.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

1. **Préserver et valoriser notre ressource en eau**
 - Préserver la qualité et les ressources
 - Préserver la quantité et les ressources
 - Organiser une gouvernance et une gestion efficiente de l'Eau
2. **Garantir une énergie propre et une consommation raisonnée**
 - Développer l'autonomie énergétique du territoire
 - Accompagner les acteurs du territoire dans leur adaptation aux changements climatiques
 - Continuer à travailler sur la qualité de l'air et l'impact sur l'atmosphère
3. **Protéger et développer la biodiversité**
 - Veiller au renforcement de la biodiversité, au maintien des milieux favorables et à la qualité des paysages
 - Agir en faveur d'une forêt préservée
4. **Réduire et mieux valoriser nos déchets pour préserver l'environnement**
 - Réduire et mieux valoriser nos déchets
5. **Sensibiliser au développement vertueux de notre agglomération**
 - Développer des actions de sensibilisation environnementale
 - Démontrer l'exemplarité environnementale dans les projets
6. **Accélérer l'adaptation de notre territoire à la nouvelle donne environnementale**
 - Planifier l'adaptation du territoire aux changements climatiques



Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 024-200040392-20260226-DD2026_010-DE

S²LOW

PRINCIPALES ACTIONS (tous porteurs)

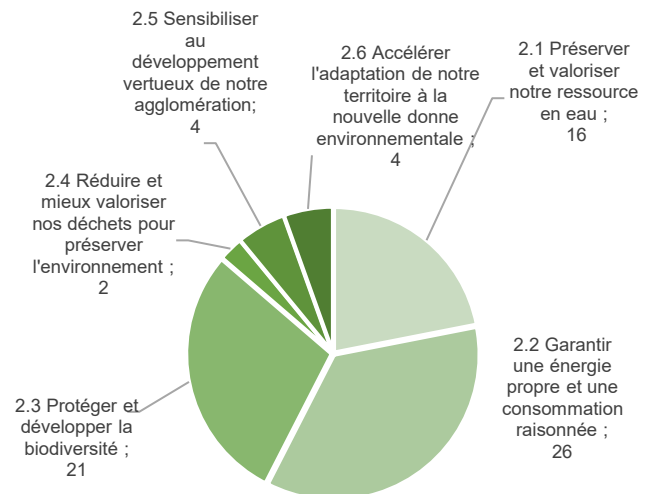
- Programme de rénovation des usines d'alimentation et des réseaux d'eau
- Favoriser les économies d'eau par la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage des stades de foot
- Mise en place du plan d'actions Numérique Responsable
- Création de réseaux de chaleur et déploiement des ENR
- Massification des travaux de modernisation des éclairages publics et de rénovation énergétique des bâtiments publics
- Désimperméabilisation des espaces publics et de la voie verte
- Végétalisation des cours d'école pour lutter contre les îlots de chaleur
- Mise en place de l'AAP Actions Ecologiques et du supplément écologique
- Instauration de la Trame Noire en lien avec la Trame Verte et Bleue
- Atlas de la Biodiversité
- Aménagement de l'étang du Rosier en espace de la biodiversité
- Restauration de zones humides, création de trames vertes et bleues, sentiers d'interprétation
- Plans de gestion pour lutter contre les incendies et les inondations (forêts, berges de rivières...)

73 projets 2025/2026 portés à :

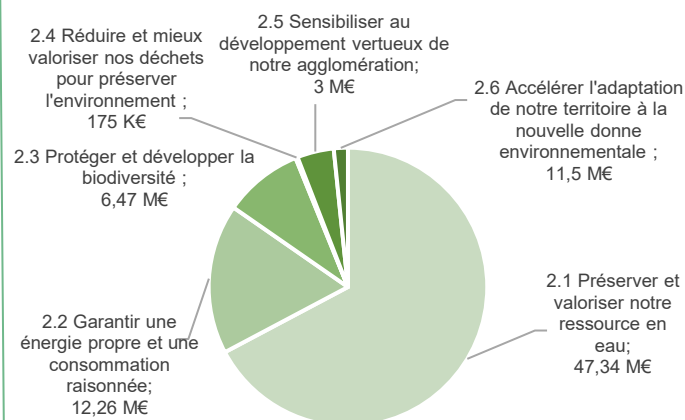
- 60 % par les communes
- 39 % par Grand Périgueux
- 1 % par d'autres porteurs de projets (syndicats)

46 % des communes ont au moins un projet en faveur de la transition écologique et énergétique

Projets de l'axe 2 "Nouvelle Donne" par volet thématique en volume



Projets de l'axe 2 "Nouvelle Donne" par volet thématique en €



73 projets

56 % des projets dont le budget est déjà estimé

70,4 M€ de travaux prévisionnels d'ici 2026



AXE 3 – MAILLAGE ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE : "Partout, un accès aux services publics"

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Nos concitoyens sont attachés aux services publics. Les crises récentes et les concertations menées l'ont démontré. Nous sommes sur un territoire vaste ; pour autant, nous devons permettre à chacun d'avoir accès à des services publics efficaces et de qualité, aisément, où qu'il soit.

Les efforts importants en faveur de l'évolution des mobilités doivent être poursuivis pour faire face aux enjeux climatiques et à l'étendue de notre territoire. Il nous faut renforcer l'offre de transports publics sur les communes éloignées du cœur de l'agglomération, proposer des solutions intermodales, accompagner le recours aux mobilités douces.

L'accès au logement de qualité et accessible doit être garanti dans toutes les communes, et ce dans un contexte difficile : faibles rotations dans les locations, difficultés à l'achat du premier bien immobilier, concurrence avec les locations saisonnières, etc.

Nous devons adapter nos modalités de services aux attentes et aux évolutions, par le renforcement de services de proximité, l'aide aux communes et l'accès au numérique.

Même si la santé n'est pas une compétence de l'Agglomération, nous devons intervenir en relais d'autres partenaires et acteurs de santé, tant en matière de prévention que d'aide à l'installation de professionnels.

Les événements et équipements culturels et sportifs maillent une grande partie du territoire. Le contexte de forte tension budgétaire et de difficultés de mobilisation du tissu associatif, implique de les accompagner, de valoriser la richesse existante et développer les usages, car la culture et le sport sont des outils d'émancipation et d'épanouissement indispensables.

Notre agglomération est forte de la diversité de ses communes, mais cet atout passe par le développement équilibré entre les zones urbaines (dont les quartiers de la politique de la ville), les zones péri-urbaines et le monde rural. C'est un enjeu essentiel pour le développement du territoire dans les années à venir.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

1. Faciliter une mobilité au quotidien décarbonée

- Promouvoir les transports en communs en zone rurale et l'inter-modalité vers l'urbain
- Développer les transports en commun, le train et le covoiturage
- Transformer les déplacements en ville
- Faciliter et sécuriser les mobilités douces

2. Assurer l'accessibilité au logement à tous

- Rééquilibrer la production de logements
- Soutenir une offre de logements adaptée aux publics "spécifiques"

3. Rapprocher les services des habitants

- Améliorer l'accès au numérique, résorber les zones blanches
- Faciliter l'accès aux services partout et pour tous

4. Garantir un accès au soin pour tous

- Définir un schéma territorial de santé partagé
- Créer un service autonomie à domicile (aide et soin)

5. Préserver la richesse de notre offre culturelle et sportive toute l'année

- Rendre la culture accessible et optimiser la programmation
- Améliorer l'offre de sports-loisirs et la répartir sur le territoire

6. Assurer un développement équilibré du territoire

- Raccrocher les quartiers de la politique de la ville à la dynamique de l'agglomération
- Veiller à un développement équilibré urbain/rural de l'agglomération

PRINCIPALES ACTIONS (tous porteurs)

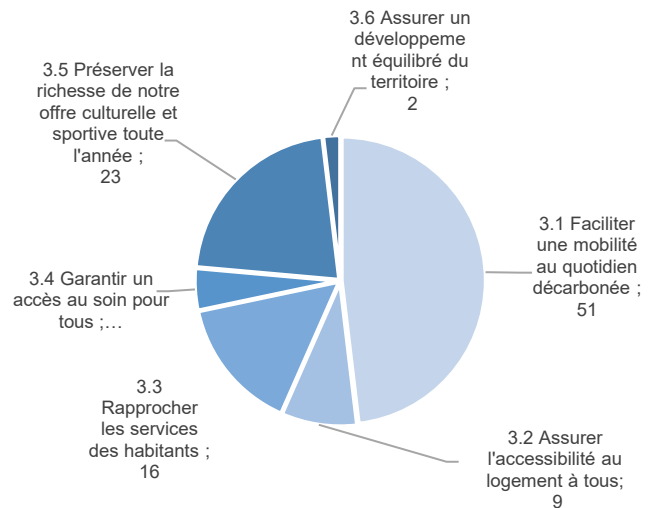
- Extension de lignes de Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) pour mailler le territoire
- Développement de l'intermodalité au niveau des gares et des aires de covoiturage
- Mobilité en zone rurale par un réseau de mini bus et des véhicules en autopartage
- Création d'une Agence Locale de la Mobilité
- Travaux de prolongement de la voie verte et création de passerelles douces
- Schéma directeur cyclable de l'agglomération et des communes
- Développement de l'offre locative sociale et adaptée aux seniors
- Création d'une offre d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (ex. Vergt)
- Construction d'ALSH et crèches sur le territoire
- Construction des gendarmeries de Vergt et Sorges
- Modernisation des Maisons de Santé
- Création du SÎLOT, lieu culturel et sportif, ressource pour l'Economie Sociale et solidaire
- Construction et restructuration d'équipements sportifs majeurs : stade de Périgueux, gymnases, l'AQUACAP
- Plan d'actions du Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 »
- Renouvellement Urbain du Quartier de Chamiers

106 projets 2025/2026 portés à :

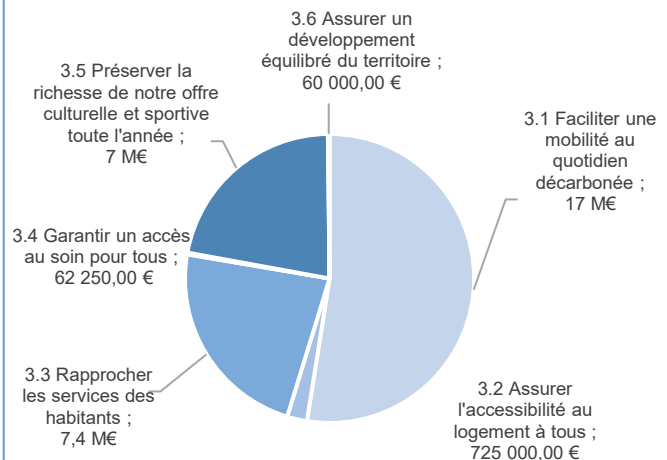
- 66 % par les communes
- 33 % par Grand Périgueux
- 1 % par d'autres porteurs de projets (bailleurs...)

65 % des communes ont au moins un projet en faveur de la connectivité et du désenclavement.

Projets de l'axe 3 "Maillage" par volet thématique en volume



Projets de l'axe 3 "Nouvelle Donne" par volet thématique en €



106 projets

50 % des projets dont le budget est déjà estimé

32,50 M€ de travaux prévisionnels d'ici 2026



AXE 4 – SYNERGIES ET COOPÉRATIONS : "Des synergies, avec et pour tous"

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Au-delà d'un rôle d'aménageur, l'agglomération doit avoir un rôle « d'ensemblier » avec les acteurs socioéconomiques et publics : entreprises, associations, collectivités, services de l'Etat. L'ambition est de faciliter les relations, les synergies, les coopérations, pour renforcer l'esprit collectif au service d'une performance accrue, au-delà des actions politiques ou des périmètres de compétences.

Les communes, en premier lieu, disposent d'une notoriété qui est une force pour le maintien d'une proximité des services. Cependant, elle se heurte aujourd'hui à la tension des moyens dont elles disposent et de l'empilement de normes qui peuvent rendre complexe l'exercice de leurs compétences. Cela implique d'améliorer les synergies et renforcer le travail partenarial, en prenant en compte les spécificités et moyens de chaque commune.

Conscients de la crise démocratique, il nous faut renforcer la place du citoyen, mieux communiquer sur nos décisions, sensibiliser, et concerter. C'est nécessaire afin que les politiques publiques gagnent en impact, portent tous leurs effets dans nos quotidiens et suscitent l'envie des citoyens de s'engager et de participer.

Le numérique est aujourd'hui au cœur de nos usages quotidiens. Or, les fractures numériques sont multiples et pérennes. Notre service public ne doit laisser personne de côté et nous portons donc une attention particulière à l'inclusion et à l'accessibilité de tous à nos services, y compris en luttant contre toutes les discriminations.

Penser le service public par et pour les usagers est un enjeu au cœur de la transformation publique. Les attentes de nos usagers et leurs besoins évoluent, tandis que les contraintes budgétaires et réglementaires s'accroissent. Notre administration se doit donc de faciliter l'accès des services à tous les usagers, d'améliorer le traitement des demandes et proposer des solutions toujours plus adaptées.

Cela implique une certaine innovation, de l'agilité, de l'anticipation et de la créativité, mais aussi de renforcer nos capacités de prospective et l'évaluation de l'impact de nos politiques publiques, mais aussi assurer un suivi du Projet de territoire dans le temps.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

1. Renforcer les solidarités entre communes

- Renforcer la proximité et les synergies avec les communes membres
- Tenir compte des disparités entre urbain et rural pour accroître leurs complémentarités

2. Faire des citoyens un vecteur de dynamisme

- Accroître les moyens de communications dans les prises de décisions politiques
- Associer les citoyens aux réflexions politiques dans la participation et la concertation
- Sensibiliser la population à la citoyenneté

3. Mobiliser l'ensemble des acteurs

- Accroître les synergies avec les acteurs publics et para-publics
- Réinterroger/Rénover la gouvernance

4. Accompagner l'adaptation au numérique

- Développer un numérique inclusif
- Assurer un développement des outils numérique pour les services

5. Garantir la cohésion sociale

- Lutter contre toutes les formes de discriminations
- Favoriser des actions créatrices de lien entre les habitants

6. Offrir un haut niveau de service à nos usagers

- Mettre en place un parcours usager et des démarches adaptées
- Faciliter l'accessibilité des services aux usagers

7. Développer l'agilité de notre administration

- Poursuivre l'engagement dans une démarche de qualité de vie au travail
- S'adapter au besoin des services et des politiques publiques pour mener une politique RH renforcée

8. Evaluer l'efficacité et l'efficience de nos politiques

- Assurer les moyens d'évaluer la qualité et l'efficacité des politiques publiques du territoire
- Développer des moyens d'observation et de prospectives à l'échelle de l'agglomération



PRINCIPALES ACTIONS (tous porteurs)

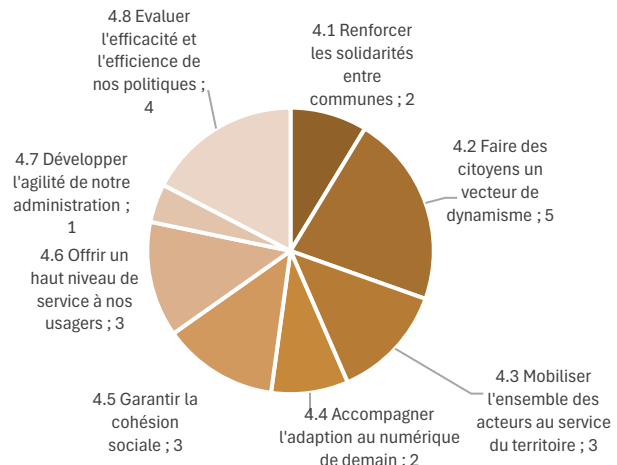
- Animation de la mise en œuvre du projet de territoire et du CRTE (revues de projets...)
- Appui aux communes : réseau des secrétaires de mairies, mutualisation "le boncoin des communes », aide aux recherches de financements, etc.
- Poursuite de la co-construction et de la concertation au travers du Conseil de développement et conseil communautaire des jeunes
- Actions de sensibilisation à la citoyenneté : défis éco-citoyens, défis mobilité, défis santé etc...)
- Soutien au monde associatif (AAP)
- Développement des coopérations avec les EPCI (CAB, Brive...) et les communes voisines
- Appui aux acteurs de l'économie dans la transition numérique (Digital Valley, Ma ville mon Shopping)
- Déclinaison de la feuille de route "Inclusion numérique"
- Plan de lutte contre toute forme de discrimination (réseau de vigilance, formations...)
- Réorganisation de la gestion de la relation usager (GRU) et de l'accès à l'information
- Plan "Qualité de Vie au Travail 2" (RSE Grand Périgueux)
- Evaluation de l'impact des actions du projet de territoire sur l'environnement
- Création d'un observatoire et prospective du territoire

23 projets 2025/2026 portés à :

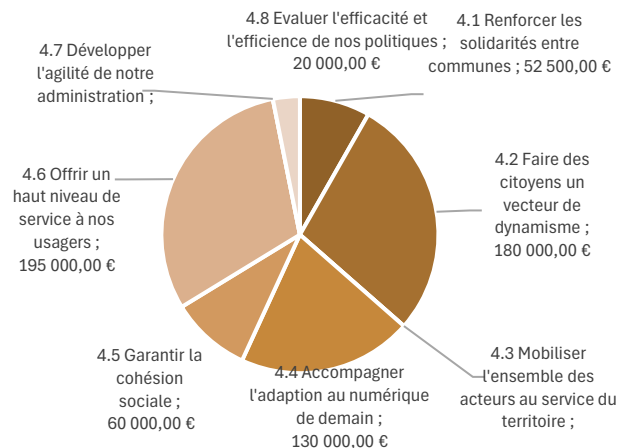
- 14 % par les communes
- 86 % par le Grand Périgueux

1 % des communes ont au moins un projet en faveur des synergies et des coopérations et des projets concernant l'ensemble du territoire

Projets de l'axe 4 " Synergies" par volet thématique en volume



Projets de l'axe 4 " Synergies" par volet thématique en €



23 projets
60 % des projets dont le budget est déjà estimé

367 K€ de travaux prévisionnels d'ici 2026

Favoriser un territoire durable

Dans un contexte où le changement climatique s'accélère à un rythme sans précédent, notre territoire n'échappe pas aux effets du changement climatique, qui sont d'ores et déjà perceptibles et impactant :

- Des épisodes de **sécheresse** plus fréquents et plus intenses,
- **Une hausse des températures** avec des canicules plus fréquentes et une moindre disponibilité de la ressource en eau en été,
- **Des pluies intenses** générant des inondations,
- **Des incendies de forêts** et de végétation,
- Mais également une **perte de la biodiversité**,
- Des **forêts** qui peinent à se régénérer dans un contexte d'années successives de sécheresse,
- Et également les impacts sur **la capacité des sols** à produire en matière d'agriculture.

Le changement climatique a, par ailleurs, des impacts directs sur la santé humaine. On compte 3 300 décès prématurés par an; attribuables à une exposition aux particules fines pour la Nouvelle-Aquitaine.



Dans ce contexte, les mesures et actions à déployer relèvent de **trois objectifs environnementaux fondamentaux** :

- **Réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement planétaire,**
- **Préserver, protéger et restaurer nos ressources naturelles, l'eau, les sols, les forêts, et la biodiversité,**
- **Et, enfin, nous préparer et adapter nos territoires aux effets du dérèglement climatique auxquels nous devons faire face.**

Territorialisation de la planification écologique

Dans un contexte international où le réchauffement climatique s'accélère à un rythme sans précédent, avec des impacts d'ores et déjà perceptibles, aux conséquences graves, parfois tragiques, pour les populations et les territoires, les défis à relever sont clairs : réduire nos émissions de gaz à effet de serre, préserver et protéger nos ressources naturelles et la biodiversité, et, enfin adapter nos territoires aux effets du changement climatique.

Dans une trajectoire de réchauffement de + 4°C d'ici la fin du siècle, la France a établi un 3ème plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).

Le PNACC prévoit un ensemble d'actions concrètes pour adapter notre territoire aux impacts visibles et attendus du changement climatique. L'accent est mis sur la dimension territoriale et sur les financements des mesures. Pour y parvenir, le nouveau PNACC comporte 52 mesures pour traiter tous les impacts du changement climatique. Il s'agit d'une planification progressive avec plus de 200 actions concrètes à court, moyen et long termes. Elles concernent tous les territoires et tous les secteurs d'activité. La territorialisation de ce nouveau plan est une priorité avec l'élaboration des COP Régionales (Conférences des parties) et un accompagnement accru des acteurs locaux pour une adaptation efficace et accrue.



FOCUS : Les COP Régionales - une méthode inédite pour déployer le plan national d'adaptation au changement climatique au niveau territorial, en Nouvelle-Aquitaine

L'année 2024 fut celle du déploiement de la démarche de la planification écologique au niveau régional.

Quelle méthode ?

La planification écologique en Nouvelle-Aquitaine est co-portée par le préfet de région et le président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Elle s'appuie sur le cadre commun défini par le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE), service rattaché auprès du Premier ministre.

L'objectif de la démarche est de définir un plan d'actions portant sur la décarbonation, la préservation des ressources et de la biodiversité. Pour cela, des panoramas des leviers, définis à l'échelle régionale, sont mobilisés afin de définir quelles seront les actions concrètes à mettre en œuvre pour accélérer la transition écologique des territoires.

Territorialisation de la planification écologique

Pour atteindre ces objectifs d’atténuation, réduction et adaptation aux changements climatiques, un partenariat efficace entre l’État et les collectivités territoriales est incontournable. La contractualisation est un des leviers pour mobiliser de manière optimale les moyens disponibles et l’occasion d’identifier des mesures de simplification de l’action publique pour en maximiser l’impact.

Les contrats de relance et de transition écologique évoluent en « contrats pour la réussite de la transition écologique » pour enrichir le partenariat local, poursuivre et accélérer la mise en œuvre des actions du projet de territoire à l’échelle du bassin de vie en renforçant les ambitions écologiques selon les orientations des COP régionales et les déclinaisons départementales.

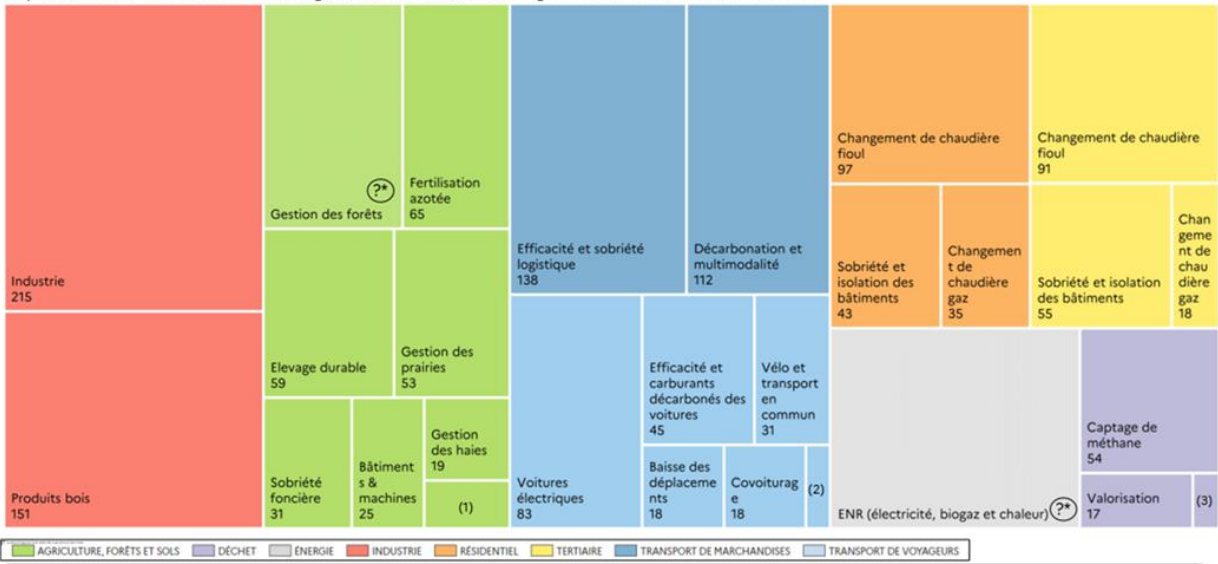
Comme rappelé dans l’instruction du 30 avril 2024 relative à la relance des CRTE, ce contrat constitue un cadre d’échanges avec les partenaires pour identifier les priorités d’action et un vivier de projets portés par les collectivités avec le soutien potentiel financier et en ingénierie de l’État, de ses opérateurs et des autres partenaires publics ou privés.

Les outils comme la boussole de la transition écologique, permettant d’apprécier l’impact environnemental de tout projet, et Mon espace collectivité, plateforme d’accompagnement de projets, appuient la démarche.

Le CRTE est un outil de partage des objectifs et des orientations stratégiques de notre territoire pour relever ensemble les défis environnementaux à venir.

Leviers de réduction de gaz à effet de serre en Dordogne

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Pratiques stockantes : 11 ktCO₂e. (2) Bus et cars : 5 ktCO₂e. (3) Prévention des déchets : 4 ktCO₂e.
* Objectifs non départementalisés en l’absence de données comparables

15 ambitions en faveur des transitions

AXE 1

ATTRACTIVITÉ
"Notre territoire, y vivre et en vivre"

Développer notre excellence économique	Renforcer les perspectives et débouchés professionnels
Soutenir une agriculture plus locale et durable	Capitaliser pour construire une offre touristique d'ampleur
Accompagner l'épanouissement des jeunes	Préparer l'habitat de demain

AXE 2

NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE
« Enjeux climatiques et cadre de vie, des défis à concilier »

Préserver et valoriser notre ressource en eau	Réduire et mieux valoriser nos déchets
Garantir une énergie propre et une consommation raisonnée	Sensibiliser au développement vertueux de notre agglomération
Protéger et développer la biodiversité	Accélérer l'adaptation de notre territoire

AXE 3

MAILLAGE ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE
"Partout, un accès aux services publics"

Faciliter une mobilité au quotidien décarbonée	Garantir un accès au soin pour tous
Assurer l'accessibilité au logement à tous	Préserver la richesse de notre offre culturelle et sportive toute l'année
Rapprocher les services des habitants	Assurer un développement équilibré du territoire

AXE 4

SYNERGIES ET COOPÉRATIONS
"Des synergies, avec et pour tous"

Renforcer les solidarités entre communes	Garantir la cohésion sociale
Faire des citoyens un vecteur de dynamisme	Offrir un haut niveau de service à nos usagers
Mobiliser l'ensemble des acteurs au service du territoire	Développer l'agilité de notre administration
Accompagner l'adaptation au numérique de demain	Evaluer l'efficacité et l'efficience de nos politiques

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 024-200040392-20260226-DD2026_010-DE

